

Département de  
Loire-Atlantique

Arrondissement de  
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept,  
Le vingt-sept septembre, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN,  
BEAUREPAIRE, LE PAPE, DONNE, DESSAUVAGES, GILLET, LOILLIEUX, DAGUIZE,  
GUGLIELMI, DEUX, CHESNEAU, POUSSET, ALLANIC, BOUYER, FRAUX, JARDIN,  
PRUKOP, LEVESQUE, CAZIN, SIMON, CHUPIN, CARNAC, TRICHET, BERTHELIER,  
CORNETI, DUBOIS.

Date de convocation

21 septembre 2017

A l'exception de : Madame HUCHET  
Monsieur SAILLANT a donné pouvoir à Monsieur GUGLIELMI.  
Madame RUSSELL a donné pouvoir à Monsieur DONNE.  
Madame CHERON a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.  
Monsieur BELLIOU a donné pouvoir à Monsieur TRICHET.  
Monsieur ROBIN a donné pouvoir à Madame CARNAC.

Date du  
Conseil Municipal

27 SEPTEMBRE 2017

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame  
CHUPIN est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Nombre de  
conseillers

En exercice 33

Présents---- 27

Votants ----- 32

### **16/ CONCERT DU 12 OCTOBRE 2017 – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA PHILHARMONIE DES DEUX MONDES – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

RAPPORTEUR : Monsieur GUGLIELMI, adjoint au Maire

#### EXPOSE :

La Philharmonie des Deux Mondes est un orchestre citoyen composé de  
musiciens de Loire-Atlantique et créé en 2013 par le Chef d'orchestre Nazairien,  
Monsieur Philippe HUI.

Elle a pour ambition de rendre les grandes œuvres du répertoire classique  
(Mozart, Beethoven, Schumann, ...) accessibles à tous en allant à la rencontre de  
nouveaux publics, dans des salles de concert, mais aussi des gymnases, des lieux  
patrimoniaux, des maisons de retraites, au sein d'entreprises ou encore en plein-  
air au cœur même des quartiers.

L'objectif de cet orchestre est de rassembler le monde des initiés de la musique  
classique avec celui des simples amoureux du genre.

Aussi, afin de poursuivre ses actions en direction des publics éloignés, la  
Philharmonie des Deux Mondes organise des concerts « partenaires » destinés à  
lever des fonds auprès d'entreprises mécènes.

C'est dans ce cadre que la Philharmonie des Deux Mondes se produira en  
concert, à l'hippodrome de Pornichet, le 12 octobre 2017.

Ce concert sera aussi l'occasion d'accueillir des spectateurs de plusieurs  
associations dont Eclat de Pornichet et la Fraternité de Saint-Nazaire.

La Ville de Pornichet souhaite être partenaire de cette démarche qui vise à rendre  
la musique classique accessible au plus grand nombre.

Reçu à la  
Sous-Préfecture de  
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,  
Le Maire,

Jean-Claude  
PELLETEUR

A cette occasion, la Ville mettra à disposition de l'orchestre, à titre gracieux, des chaises pour le public et les musiciens et installera une scène ainsi qu'une armoire électrique et un système d'éclairage de la scène.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la convention de partenariat entre la Philharmonie des Deux Mondes et la Ville de Pornichet.

DELIBERATION :

- ⇒Vu le Code général des collectivités territoriales,
- ⇒Vu le projet de convention de partenariat ci-annexé,
- ⇒Vu l'avis de la Commission finances en date du 20 septembre 2017,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve la convention de partenariat entre la Philharmonie des Deux Mondes et la Ville de Pornichet.
- Autorise Monsieur le Maire, ou Monsieur GUGLIELMI, à la signer et à en assurer l'exécution.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR